



HAL
open science

Élevage, systèmes techniques et façonnage de l'espace

Pierre Jullian

► **To cite this version:**

Pierre Jullian. Élevage, systèmes techniques et façonnage de l'espace : La difficulté d'un jugement de qualités. Qualité et systèmes agraires : Techniques, lieux, acteurs, 28, INRA, 380 p., 1994, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 2-7380-0550-0. hal-02846039

HAL Id: hal-02846039

<https://hal.inrae.fr/hal-02846039>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Elevage, systèmes techniques et façonnage de l'espace

La difficulté d'un jugement de qualités

Pierre JULLIAN

INRA, Unité d'Ecodéveloppement, Domaine Saint-Paul, 84143 Montfavet cedex

Résumé

La qualité résulte du travail intellectuel d'appréciation que quelqu'un porte sur la capacité d'une "chose" à répondre à la finalité qu'il en attend. Il y a de multiples façons de se représenter l'utilité d'une chose : l'organisation de l'espace peut être considérée selon différentes utilités, le jugement d'une action considérée dans un système d'élevage nécessite par conséquent un système d'appréciation.

Summary - *The shaping of landscapes by livestock farming systems, or the difficult appraisal of quality aspects.* The authors discuss the difficulties that a multidisciplinary research group investigating the impact of pastoral farming on land planning and development encountered in attempting to define common criteria on the basis of which individual researchers might then appraise qualitatively their own specific research object. This assessment may relate both to the unfolding of agricultural processes over time, to the means implemented and/or to the results of these processes. The appreciation derives from individual perception of the usefulness of a "thing" in relation to the desired end. It also expresses several different viewpoints, that of the author/actor of a process as well as that of other individuals legitimately entitled to voicing an opinion. This question is first posed in a land-use planning situation: which appraisable quality should be put forward when there are only few situations in which one can identify a single "manager" and detectable actions that have produced the landscape being considered? Yet the results evoke a variety of opinions, each of which arises from a different viewpoint: an attractive landscape (but which esthetic culture is being referred to?), a cynegetic landscape (but for which type of game?). The second part addresses pastoral farming and its role in scrub clearance. The authors focus successively on the food resource (to be considered both at a given moment and over time), on the herd (managed both for a specific output and also for its impact on vegetation), on the farm (its operation secures the farmer's income but the way it is organised, including the practices being implemented, partly shape the landscape). At each stage, different and at times contradictory criteria may be proposed by different scientific disciplines. To evaluate a system accepted as being complex, a set of similarly complex criteria must be developed. How then is this set to be organised and ordered?

Les tomates produites sous le prototype de la serre solaire (brevet INRA-CEA) n'avaient pas mauvais goût, mais présentaient, en grosse proportion, la particularité d'être creuses... Ce n'était pas vraiment d'une qualité acceptable... (mais quoi ? la serre ? la technique de culture ? le produit ?)... Et c'est ce que les expérimentateurs ont pensé... jusqu'au jour où l'on a évoqué le travail des

traiteurs qui préparent et commercialisent des tomates farcies !

Qualité ! Mot ambigu lorsqu'on s'intéresse à un système technique de production.

Il s'agit d'une appréciation, d'un jugement porté sur une "chose", cette chose pouvant tout aussi bien être une installation technique, un aménagement, la mise en oeuvre d'une technique et/ou le fonctionnement de ce système, à la fois l'organisa-

tion et l'activation des relations et le résultat produit.

La question du temps peut intervenir ; un système fonctionne, se déforme par lui-même, s'adapte ; à telle phase non qualitativement bonne mais de passage obligé peut succéder une phase meilleure, ou inversement.

Porter un jugement suppose un système de valeurs : des références - légales, sociales, techniques, sensorielles, économiques, culturelles - et un moyen de "situer la chose" dans une échelle d'appréciation. Il n'a pas entièrement tort cet agriculteur qui accuse les progrès de l'analyse chimique de contribuer à la pollution des produits... puisqu'on peut alors la repérer.

Le temps ici encore intervient dans les références retenues et dans l'amplitude de la notation. Lors du passage d'une économie agricole autarcique à une économie de marché, on a pu constater que tout un ensemble de systèmes techniques avaient dû perdre leurs qualités... puisqu'ils ont été abandonnés.

Ceci nous conduit à dire que la qualité n'est pas dans la chose elle-même, mais dans la représentation que les hommes s'en font à l'occasion de l'utilisation qu'ils en font ou de l'intérêt qu'ils lui portent. Un producteur de vin peut bien marquer sur ses étiquettes que le contenu est un VQPRD¹, si les consommateurs préfèrent un simple vin de pays, que signifie pour eux le "Q" ?

Or l'homme est multiple :

□ entendons par là d'abord que chacun manipule un complexe de références, le plus trivial étant le rapport qualité / prix (comme si le prix n'était pas une qualité !);

□ entendons par là ensuite que chacun est différent de l'autre, chacun a ses propres références liées à sa vision plus ou moins explicite de l'utilité de la chose (dans cette optique une même chose peut faire l'objet de débats sans fin, tant qu'une négociation ne pondèrera pas les différents aspects sous laquelle elle est appréciée, c'est

1. Vin de Qualité Produit dans une Région Déterminée, selon des termes communautaires désignant des vins soumis à des cahiers des charges spécifiques pour leur production.

la procédure de l'analyse multicritère), et les degrés que chacun perçoit de cette utilité ne sont pas indépendants du contexte dans lequel elle se manifeste (les qualités d'une voiture dont j'envisage l'achat ne sont pas appréciées de la même façon avant et après l'accident de mon actuelle voiture).

Là encore le temps intervient, l'homme vieillit et ses références personnelles d'appréciation changent, le système de valeurs (la mode ?) change et le contexte évolue.

Qualité ? Quelle complexité ! Et quelles hésitations à poursuivre la rédaction d'un papier que l'on voudrait... de qualité !

C'est donc par l'appréciation de l'adéquation des états et/ou des actes référés aux finalités attendues que s'exprime le jugement qualitatif.

Les travaux de l'Unité SAD d'Avignon portent sur l'observation, l'analyse et la modélisation de systèmes techniques mis en oeuvre par des exploitants agricoles, principalement des éleveurs confrontés jour après jour, saison après saison, année après année, à la gestion de l'articulation entre la production animale qu'ils souhaitent et l'utilisation du territoire qui leur est accessible, compte tenu de leurs disponibilités en travail et en capital.

Le projet que nous poursuivons dans ces travaux s'étend sur deux champs de pré-occupations. L'un concerne l'efficacité de la gestion de l'exploitant par rapport aux effets biologiques et économiques des pratiques appliquées. Dans l'autre, nous considérons l'éleveur comme participant à l'aménagement de l'espace dans lequel s'inscrit le territoire utilisé. Alors, comme il est normal dans une équipe multidisciplinaire, chacun des membres de l'équipe est conduit à porter des appréciations sur ce qu'il observe en fonction de son champ scientifique, et l'interrogation sur la qualité des produits, des territoires et du développement agricole nous concerne tous.

Ce texte voudrait refléter les débats internes suscités par cette interrogation ; faire comprendre les jugements de qualité portés (par nous-mêmes et ceux qui, nous parlant, nous permettent d'affiner notre représentation des finalités attendues par

les acteurs de base et/ou les techniciens) sur les analyses et propositions d'action faites au cours de nos travaux et la façon dont ces jugements réagissent sur les travaux.

Un espace de qualité ...

Peut-on porter une appréciation qualitative sur un territoire, un espace ? Ce qui revient à dire : peut-on trouver une finalité à un espace dont la forme et/ou le fonctionnement permettraient une plus ou moins efficace utilisation.

Utilisation... par qui ? Qui est habilité à porter une appréciation sur la qualité d'un espace ? Bien sûr le Droit règle les problèmes de propriété et d'usage du sol ; mais pour autant le concept d'espace, avec ses multiples aspects non appropriables tels que la société les revendique, dépasse largement cet aspect juridique. Nous devrions avoir à considérer le jugement de tous ceux qui (nous) semblent avoir intérêt légitime à l'espace. Or comme l'écrit O. Godard² "chaque système de légitimité implique une certaine représentation du monde ; il comporte la sélection et la qualification des objets pertinents et des sujets sociaux habilités à les mettre en oeuvre. S'agissant d'environnement (et d'espace), cette question de la qualification représente la question épineuse par excellence".

Espace-paysage, le point de vue esthétique nous paraît à ce point dépendre de la culture de celui qui s'exprime qu'il nous est difficile de noter de façon définitive la qualité des paysages provençaux, sauf à nous référer à des modèles reconnus : description de Giono, représentation de Cézanne... pourquoi eux et pas Mme de Sévigné ? De toute façon ces modèles ne sont bien que des interprétations d'une réalité par une sensibilité personnelle dans un moment de culture. Culture qui évolue, moyens techniques de sensibilisation qui se diversifient : on cite Agnès Varda tournant toute une journée autour

du cyprès de Vendargues, qui n'est à proprement parler qu'une séquelle de la construction de l'autoroute languedocienne. On peut bien essayer de qualifier et quantifier les aspects paysagers d'un espace - ce que nous avons fait faire par des étudiantes de l'Ecole du Paysage de Versailles - ce n'est pas pour autant que l'on atteigne l'émotion qui fait que l'utilisateur y trouve la qualité qu'il souhaite³ ; ou tout au moins nous ne sentons pas qu'il soit de notre compétence collective de proposer critères, références et échelles d'appréciation.

Ce que nous pouvons dire par contre, c'est que le slogan actuel, proposé par les organisations professionnelles agricoles, identifiant l'agriculteur comme gestionnaire du paysage nous paraît largement trop ambitieux. Ne serait-il pas plus réaliste de dire que l'agriculteur gère ses activités de production, lesquelles ont un impact sur le territoire qu'il utilise, lequel à son tour se situe dans un espace qui n'est qu'exceptionnellement géré en tant que tel (mais peut-être faudrait-il considérer des niveaux différents d'échelle spatiale) ? Les agriculteurs du début du siècle ne devaient pas vraiment se rendre compte qu'ils façonnaient un paysage pour eux, pour les excursionnistes marseillais chers à Simone de Beauvoir... et pour nous. Les exploitants de la fin du XXe siècle ne sont plus les paysans de Cézanne mais, comme eux, interviennent sur l'espace en transformant le paysage qu'à leur tour ils transmettront, refaçonné par des transformations continues, aux générations futures⁴

Espace à gibier, qu'en dire lorsqu'on constate que le débroussaillage d'un

2. Le recours à un référent extérieur à notre équipe indique bien que nous ne couvrons pas suffisamment nous-mêmes le champ concerné.

3. Le sociologue J. Viard pense ainsi que l'émotion des latins catholiques et celle des Saxons protestants ne se manifeste pas devant les mêmes paysages considérés, comme il se doit, dans leurs dimensions matérielle et sociale (comm. pers.).

4. Les POS ont-ils un souci paysager, qui délimitent des zones dans lesquelles certaines actions sont interdites, par exemple les déboisements ou les constructions non contrôlées ? Ils ne régissent pas pour autant l'ensemble des pratiques qui se développent sur les différentes zones et en façonnent l'aspect. On doit noter pourtant que des incitations nouvelles de la politique agricole (type "article 19") tentent de mobiliser les agriculteurs sur les conséquences paysagères et environnementales de leurs pratiques.

pare-feu a mis à mal l'apparente cohésion socio-politique d'un village par l'opposition qui s'est créée entre les chasseurs de sanglier amateurs de broussailles et les chasseurs d'un petit gibier qui tentait de réapparaître dans les éclaircies. A un niveau plus technique, B. Leclerc et M.C. Léouffre ont entamé des travaux sur ces relations activités/paysage, mais de façon encore trop récente pour que nous puissions avoir une appréciation déjà fondée sur la chaîne, et pour certains la boucle, de relations entre activités humaines et en particulier agricoles, structuration de l'espace et "capital" cynégétique.

Il est cependant un domaine (d'autres, bien sûr, pour d'autres utilisateurs, sont passés ici sous silence) où les finalités de l'organisation d'un espace rural sont relativement bien définies pour nous puisqu'elles découlent de la mission initiale de notre unité de recherche : il s'agit des aménagements qui visent à la défense des forêts méditerranéennes contre les incendies (DFCI), pour lesquels une appréciation qualitative doit pouvoir être émise (alors même que nous ne souhaitons pas la voir mise à l'épreuve). Cette appréciation est justifiée par les connaissances que l'on a sur le phénomène feu (P. Delabrazé en particulier nous a aidé). La continuité et l'homogénéité des masses végétales, tant verticalement qu'horizontalement, permet le démarrage et le développement des incendies. Il s'agit alors de créer des discontinuités dans cette végétation, en particulier en supprimant, dans certaines zones au moins, l'étage intermédiaire constitué par la broussaille.

Il est relativement facile d'imaginer des structures de formations végétales différentes qui rompraient l'avance des incendies et permettraient par là de mener une lutte plus efficace. Par ailleurs, la connaissance de l'histoire des feux permet de localiser des zones particulières : les zones de départ les plus exposées, des ravins et des cols jouant le rôle de cheminée, les contre-pentes par rapport au vent dominant et les crêtes où le feu s'affaiblit ce qui en rend l'arrêt possible, etc. On peut ainsi envisager d'aménager de façon adéquate des portions particulières du territoire, mais il n'existe pas de protection véritable contre le feu sans un élargissement de cet aménagement, qui amenuise

la puissance et la vitesse de l'incendie. Les coupures DFCI de combustible recouvrent donc deux types d'espaces : la zone stratégique proprement dite sur laquelle les services de lutte pourront opérer efficacement, et une zone d'appui qui élargit la première en profondeur et lui confère son rôle décisif. Ainsi les aménagements proposés, tel celui du col de Portes (Hubert *et al.*, 1988) semblent pouvoir être évalués qualitativement sur l'articulation de ces deux zones et sur leur position dans l'ensemble de l'espace qui, pour le reste, peut bénéficier d'un aménagement classique, agricole, forestier ou autre.

Toutefois l'observation des faits montre qu'il ne suffit pas de proposer un schéma conceptuellement favorable, mais qu'il importe de relier cette structuration de l'espace aux fonctionnements des divers opérateurs légitimes et en particulier ceux qui doivent d'abord la créer et ensuite l'entretenir, c'est-à-dire ceux qui vont maîtriser les processus écologiques responsables de la dynamique des successions végétales. C'est bien en effet en confiant cette organisation de l'espace à des activités humaines qu'on peut réaliser la gestion d'un milieu vivant. Comment l'articulation des actions des nombreux acteurs habilités pourra-t-elle contribuer à l'efficacité d'un aménagement conceptuellement favorable ? Le problème de l'évaluation qualitative de l'aménagement de l'espace se complexifie.

□ Articulation : un projet d'aménagement non accepté par les "acteurs utilisateurs" ne pourra évidemment pas être jugé bon par ses promoteurs et par ceux qui, localement, en attendent quelque chose puisque, si efficace qu'il puisse être, il aura de la difficulté à être mis en place, et de toute façon sa pérennité ne sera pas assurée. A *contrario*, on peut dire qu'un bon projet sera au moins celui qui pourra être accepté consensuellement, ce qui renvoie, d'après N. Couix, au processus de la négociation accompagnant nécessairement son élaboration, et donc à la qualité de l'animation qui l'organise.

Néanmoins, ce jugement, comme nous l'avons dit, n'est jamais définitif. "Le consensus, sorte d'armistice provisoire, est *a priori* instable et ne perdure que pour autant que la configuration particulière

des forces et des intérêts qui le fait naître se prolonge elle-même (...). A moins que le compromis permette de forger une nouvelle légitimité, encore virtuelle, susceptible de concilier plusieurs légitimités pré-existantes" (Godard, *op. cit.*). L'expérience (et les travaux de A.Grudé) montrent que les projets subissent rapidement⁵ des entorses, des dérives, même lorsqu'ils ont été "bien" montés. Alors, quel jugement qualitatif ? L'efficacité dans une souple pérennité ? Nous trouverions-nous dans la situation - confortable ou angoissante, c'est selon - du forestier : nos petits-enfants diront si nous avons bien opéré ?

□ Articulation de projets individuels : ces projets, dont la cohérence est acceptable, doivent simultanément être appréciés, chacun pour son efficacité par rapport à la finalité globale de l'aménagement, par conséquent chacun pour le positionnement de ses actions et leurs impacts sur l'espace, et pour sa viabilité dans le temps.

... par une activité agricole de qualité.

L'acteur porteur de projet individuel que nous envisageons plus particulièrement dans notre unité de recherche est l'éleveur pastoraliste et plus généralement l'exploitant agricole.

Peut-on évaluer la qualité d'une exploitation agricole ? Cela n'est fort justement pas prévu dans l'intitulé du séminaire ; reconnaissons que, proposée de cette façon générale, l'appréciation relève principalement du chef d'exploitation (ès qualité), selon son éthique à laquelle nous n'accédons pas vraiment. Notre jugement ne peut concerner que les actes tels que nous les observons et les interprétons en nous imaginant, mais avec notre propre bagage, dans ce qui nous semble être la partie opératoire de la tête de l'exploitant. Notons immédiatement que le jugement ne peut pas concerner l'acte pour lui-

même mais seulement par rapport à sa finalité : en somme, nous en arrivons au(x) produit(s) de cet acte.

Si nous parlons produit(s) d'une exploitation agro-sylvo-pastorale de petits ruminants, support de nos travaux, il vient immédiatement à l'esprit le lait de chèvre et la viande d'agneau. Nous n'avons pas tenté d'approfondir la diversité potentielle des critères d'appréciation de ces produits, la qualification des laits, leur rendement à diverses transformations, le classement des carcasses, etc., au-delà d'une simple réflexion sur la quantité et l'époque de production et de commercialisation. Et pourtant nous nous sentons le droit de porter un jugement qualitatif : en effet J.Lasseur (1992) a constaté que la gestion des ressources alimentaires et donc l'utilisation du territoire n'étaient pas les mêmes dans les exploitations dont les époque d'agnelage diffèrent ; autrement dit, cette fruste considération (qualitative ?) du produit agneau a des implications importantes pour... tous ceux qui ont intérêt à l'espace !

Mais il est dans ces exploitations un autre produit sur lequel nous avons débuté nos travaux et qui nous mobilise encore : le débroussaillage, et de façon plus large l'impact du pâturage sur les formations végétales du milieu dans lequel s'exerce ce pastoralisme, le rôle que peut jouer l'élevage dans la gestion de l'espace (entendons organisation des moyens mis en oeuvre pour l'obtention d'un résultat recherché).

Débroussaillage ! On peut pourtant trouver des qualités à la broussaille.

D'un point de vue phyto-écologique, la colonisation d'un espace par des broussailles peut être considérée comme un état transitoire vers une forestation naturelle ; l'envahissement progressif par des ligneux reflète la dynamique d'un écosystème et ses avatars éventuels (parmi eux l'incendie écologique !).

D'un point de vue esthétique, les ligneux bas, en marge des champs cultivés, en lisière ou à l'intérieur des bois, le long des chemins, participent à la structuration du paysage. Bien mieux, certaines broussailles, couvrant des surfaces importantes, constituent par elles-mêmes ce paysage

5. Or si la probabilité d'un incendie dans un lieu donné est de "tous les trente ans", il en ressort que l'entretien de l'aménagement DFCI doit être réalisé pendant plus de trente ans pour avoir été utile donc justifié !

non seulement végétal mais culturel, par exemple les brandes du Montmorillonais.

Mais d'autres points de vue existent, entraînant un jugement qualitatif opposé.

La garrigue (image culturelle aussi pour les Gardois) non traitée par l'homme devient impénétrable, au point que même les chasseurs sont obligés d'y aménager des cheminements : que peut alors en dire le touriste que l'on voudrait y attirer ! Mais pour autant faut-il la transformer, sinon en parc urbain, au moins en zone verte banlieusarde ? S'il n'y a plus assez de broussaille, si la fréquentation en devient trop facile et abondante, ce ne sera plus la garrigue ; on voit bien là une contradiction que porte un projet de la Ville de Nîmes, auquel participe C. Deverre, d'aménagement d'un "musée de la garrigue". Dans ce cas, l'échelle d'appréciation de la broussaille est probablement une courbe en cloche mais dont il est bien difficile de donner les paramètres.

Et pour nous, d'un point de vue DFCI, la broussaille, par sa seule présence, est appréciée de façon tout à fait négative puisqu'elle assure cette continuité verticale de la végétation dont nous avons parlé plus haut. Un bon travail de débroussaillage nécessaire à l'entretien des aménagements sera donc jugé sur la rareté résiduelle de la végétation de bas étage (sic) pendant la période à risque d'incendie.

Nous cherchons donc à ce que ce débroussaillage puisse se faire, au moins pour partie, par la dent du bétail qui réaliserait ainsi l'impact sensible attendu. En région méditerranéenne, les ressources pâturées sont depuis bien longtemps diverses et souvent plus complexes que dans les systèmes basés sur la seule valorisation des zones herbagères. Ainsi le territoire d'une exploitation peut comporter des terres cultivables, des pelouses, des landes, des bois, ces derniers associant eux-mêmes plus ou moins les strates herbacée, de ligneux bas et de couvert arboré : le pâturage peut ainsi s'exercer aussi bien sur les feuilles, rameaux et fruits de ligneux que sur les graminées et autres herbacées.

Le jugement qualitatif sur la broussaille et le débroussaillage se déplace donc au niveau de l'interface animal / végétation

ligneuse. Quel point de vue mettre en avant ?

Le premier qui vient à l'esprit est celui de l'animal : la ressource alimentaire qui lui est offerte est-elle de qualité ? Aux normes INRA habituelles (Jarrige *et al.*, 1978), la composition des broussailles n'en fait pas un fourrage de qualité remarquable. D'ailleurs L. Weber a montré que les troupeaux caprins varois les plus performants en termes de production laitière étaient ceux qui allaient brûler en forêt, à l'occasion d'un quasi parcours de santé, l'excès de nourriture distribuée à l'auge, et non pas ceux qui y cherchaient la base de leur alimentation (Weber et Jullian, 1989). Pourtant les travaux de M. Meuret montrent que, si la valeur intrinsèque de cette nourriture n'est peut-être pas très bonne, avec un peu de savoir-faire on arrive facilement à une ration correcte (Meuret 1989 et 1993).

L'inquiétude de l'animal doit alors se tourner de l'aliment vers le berger, et l'appréciation doit concerner le savoir-faire de ce dernier. En effet, par un choix judicieux de compléments agricoles (soupades, succession de végétaux pâturés bien choisis) ou industriels (composés spéciaux) stimulant la cellulolyse, l'ingestion des ligneux et leur utilisation digestive peuvent être amplifiées chez l'animal. La broussaille est-elle un aliment de qualité ? La réponse n'a guère de sens si on ne raisonne pas *au moins* à l'échelle de la ration que peut se composer l'animal sous l'influence de l'éleveur : c'est la ration journalière dont on peut essayer d'apprécier la qualité.

Une telle considération conduit à déplacer l'appréciation de la broussaille à l'ensemble des constituants disponibles et à la façon dont le troupeau est conduit à les mobiliser⁶. Elle explique aussi les réflexions et expérimentations des phytoécologues et agronomes de notre équipe (Etienne *et al.*, 1989 ; Bellon et Guérin,

6. E. Lécivain (comm. pers.) remarque toutefois que dans le mode de conduite d'un troupeau, d'autres aspects que la seule mobilisation des ressources alimentaires sont pris en compte par le berger : le temps dont il dispose et le temps qu'il fait, son jugement sur l'état des bêtes, la présence d'équipements de contention, etc. Comment évaluer le mode de conduite ?

1990 ; Armand et Meuret, 1991) visant à l'implantation aux "bons" endroits des "bons" compléments en fonction de "l'autre" végétation présente sur les circuits de pâturage... ce qui n'est pas la même démarche qu'implanter seulement et systématiquement les "meilleures" fourrages sur les "meilleures" terres. Mais évidemment l'appréciation qualitative perd de sa généralité, puisqu'elle est conditionnée par la situation concrète, diverse selon les exploitations, dans laquelle se trouve l'objet à évaluer.

Mais la ration journalière n'a pas beaucoup de sens non plus. Le temps, en effet, s'impose au berger pour son système d'élevage, incontournable sous deux aspects. Le temps, c'est d'abord le troupeau qui mange chaque jour mais avec des besoins qui, selon la science zootechnique, varient progressivement avec l'évolution de l'état physiologique des animaux. Le temps, c'est la végétation qui évolue, ce qui fait que les animaux devront consommer, selon les moments, une végétation en croissance, à l'arrêt, ou même des stocks constitués de réserves sur pied (ou sous hangar) ; à ce propos, la broussaille ne constituerait-elle pas, en elle-même et par l'abri qu'elle procure à la strate herbacée, une réserve de qualité pour les périodes sèches ?⁷

Dans ces conditions, c'est l'affouragement annuel de l'ensemble des animaux du troupeau qui doit être évalué, l'organisation interactive de la maîtrise de la diversité des ressources et de la constitution de la chaîne de pâturage par une programmation globale des circuits de pâturage et de l'alimentation distribuée. On pourrait alors penser que cette organisation devrait faire correspondre, à chaque période, les rations les plus adéquates aux exigences des différents lots d'animaux, à leurs réputés besoins ; cependant M. Napoleone, J. Lasseur et M. Meuret (comm. pers.) soulignent que l'éleveur se représente seulement ces exigences, qu'il en observe *a posteriori* les effets mais ne les mesure pas, et qu'il bâtit cette représentation en fonction de ses connaissances

mais aussi de ses objectifs de production et des moyens dont il dispose pour les atteindre. L'appréciation sur l'organisation annuelle du rationnement doit alors tenir compte de l'ensemble des moyens de production disponibles, même si on peut rêver d'un équilibre nutritionnel normatif parfait.

L'appréciation de la broussaille, des disponibilités alimentaires, du rationnement, n'est donc pas encore entièrement libre. Le fonctionnement annuel du système d'élevage étant rarement une fin en soi (il faut bien vivre!), les critères de jugement sont soumis, dans notre vision, à une triple pesanteur.

Nous sommes, parfois, dans un cadre DFCI, et cette situation impose le respect d'un cahier des charges qui peut être (et est souvent) contraignant par rapport à un calendrier fourrager de qualité productive ; le dédoublement de point de vue que l'on doit prendre en compte (alimentation *versus* débroussaillage) conduit à une pondération des critères relatifs respectivement à la production et à la prévention⁸

Nous sommes toujours dans une exploitation qui fonctionne en tant que système de production plus ou moins maîtrisé par son pilote (moyens de production - informations - décisions). Les décisions de l'exploitant peuvent être analysées comme réalisant l'affectation de ses moyens de production d'une façon globalement efficace, et l'on voit bien souvent qu'il peut y avoir conflit dans ces affectations, par exemple entre gardiennage intelligent mais astreignant des animaux, et présence sur les marchés d'écoulement des produits. On comprend facilement que l'arbitrage est généralement fait en fonction de la seconde au détriment de la première : rien ne sert d'obtenir une production si on ne se donne pas les moyens de la valoriser.

Nous sommes toujours dans une exploitation qui doit penser à son avenir, le plus souvent à sa reproductibilité. Si cet aspect ne se pose pas seulement en termes éco-

7. Oui, disent certains, mais elle ne doit pas être présente dans les zones à risques pendant les périodes "rouges"... périodes où, précisément, la végétation étant arrêtée, on a besoin de stocks !

8. Mais sur quelles bases ? Est-ce au seul économiste, au vu du rôle de la rémunération pour services rendus dans les résultats comptables de l'exploitation, de les éclaircir et les hiérarchiser ?

nomiques, c'est la considération économique qui peut conduire à appliquer des actions antagonistes de celles qui seraient justifiées par d'autres critères. Dans nos systèmes de production où les ressources alimentaires peu maîtrisées, pour ne pas dire naturelles, jouent un rôle important, les éleveurs sont souvent confrontés à la contradiction entre alimentation momentanée satisfaisante mais destructrice et reproduction pluriannuelle de la ressource ou, plus largement, reproduction de la ressource, efficacité DFCI et considérations sylvicoles comme l'ont montré les travaux de M.C. Léouffre (1991).

En somme, la qualité d'un système fourrager sera de contribuer à la bonne insertion d'un système d'élevage dans un système global d'exploitation multifinalisé, et de contribuer à résoudre les difficultés - techniques, économiques, familiales, sociales - qui s'y posent, beaucoup plus (mais pas indépendamment) que de permettre aux animaux de manifester les performances de productions (de tous les produits, directs ou indirects) qui leurs seraient accessibles : l'image sociale du bon gestionnaire se construirait-elle au détriment de celle du bon technicien ?

Le discours ci-dessus a eu pour trame de montrer qu'il est facile, mais raisonnablement justifié, de trouver dans le contexte de bonnes raisons pour relativiser le jugement qualitatif que l'on peut porter sur un état ou sur une combinaison d'actions : la question de ce que l'on doit penser finalement de la broussaille, du débroussaillage, n'est pas une question simple.

Une telle affirmation n'est pas particulièrement originale : on sait bien que la valeur d'un tout ne se réduit pas à la somme de la valeur des parcelles de ce tout, même si par commodité on l'oublie parfois. Il faut bien dire en effet que cette idée place celui qui l'assume dans une situation inconfortable puisque chaque porteur de jugement (disciplinaire!) ne peut pas s'exprimer sans la participation des autres, qui ont de bonnes raisons de remettre en cause critères et échelles d'appréciation. En somme, si notre objectif collectif est d'apprécier les états ou les actes par rapport aux attentes reconnues complexes des individus ou de la société, nous de-

vrions tous nous référer au niveau le plus "englobant", niveau dont les critères propres permettraient de valider et relativiser les critères de jugement partiel. Mais comme nous l'avons vu auparavant, à ce niveau plus englobant s'ajoute au raisonnement multicritère de l'individu la diversité des points de vue des acteurs légitimement concernés, qui, d'ailleurs, peuvent être eux aussi, chacun, "multicritères".

J'ai évoqué dans l'introduction la procédure d'analyse multicritère que je n'ai pas l'intention de développer ici... et c'est le rédacteur qui s'exprime pour bien montrer que l'utilisation de cette procédure n'a pas encore été formellement envisagée dans l'Unité.

Cette méthode, dont les bases théoriques ont été établies depuis longtemps, a été utilisée en particulier pour synthétiser les aptitudes de variétés légumières appréciées d'une part au plan agronomique par les producteurs et d'autre part dans les processus de transformation par les industriels. Mais Vergniaud (1985) a souligné les conditions d'application de ce dispositif mathématique : il nécessite des mesures conduisant à une notation hiérarchique sur les caractéristiques pertinentes mais dont les corrélations peuvent introduire des déséquilibres pervers ; il demande une concertation, aboutissant à un résultat clairement ordonné (encore que modulable au cas par cas) sur la hiérarchisation de l'intérêt relatif des caractéristiques prises en compte. Les caractéristiques que nous aurions à traiter, d'après l'exposé qui a été fait des multiples aspects sous lesquels se présente l'utilité des actions que nous analysons, ne nous permettent pas de penser que cette méthode soit envisageable dans l'état actuel de nos travaux.

Le terme qualité n'est pas d'usage dans notre équipe de recherches. Pourtant nous avons bien besoin de qualifier, d'évaluer les observations que nous faisons et les constructions que nous en tirons. C'est la brutalité du terme qui nous freine. Nous essayons alors de bien définir le cadre d'évaluation auquel chacun de nous se réfère, sachant que ce cadre résulte de nos acquis : gardons-nous d'en faire des dogmes !

Bibliographie

Armand D., Meuret M., 1991. Du mûrier fourrager dans les systèmes d'élevage ovin préalpin. EEC Workshop of fodder trees and shrubs. Thessalonique, 7 pages.

Bellon S., Guérin G., 1990. Analyse des fonctions des surfaces pastorales dans les systèmes fourragers en zone méditerranéenne. *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 17 : 147-157.

Blanchet F., Formige V., 1988. Analyse paysagère et orientation de gestion dans la vallée des Duyes (04). Versailles, ENSP, 225 pages.

Coux N., 1993. *Contribution à une ingénierie des projets d'aménagement de l'espace en milieu rural*. Thèse Aix-Marseille III/GRASCE. Avignon, INRA-SAD.

Etienne M., Napoleone M., Jullian P., Lachaux M., 1989. Elevage ovin et protection de la forêt méditerranéenne contre les incendies. *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 15, 46 pages.

Delabrazé P., 1990. Quelques concepts sylvicoles et principes d'aménagement de prévention et de prévision du risque - incendie. *Revue Forestière Française*, n° spécial, pp. 182-187.

Godard O., 1990. Environnement, mode de coordination et système de légitimité : analyse de la catégorie de patrimoine naturel. *Revue Economique*, 41 (2).

Hubert B. et Coll., 1986. *Reconstitution en Cévennes d'un massif forestier vivant : intégrer les activités pour un espace diversifié*. Avignon, INRA, 39 pages + annexes.

Lasseur J., 1992. Systèmes d'élevage et systèmes fourragers en région préalpine. In *Systèmes d'élevage et gestion des ressources de l'espace méditerranéen*. CEE-Agrimed, pp. 28-37.

Leclerc B., Lécivain E., 1991. Influence of farmer practices on grazing behaviour of sheep and goats. 41th annual Meeting of the European Association for animal production. Toulouse, 5 pages.

Léouffre M.C., 1991. *Effet du pâturage caprin sur la dynamique de production fourragère de taillis de chêne en région méditerranéenne française ; éléments pour une gestion pastorale*. Thèse Aix-Marseille III. Avignon, INRA-SAD, 93 pages.

Meuret M., 1989. Utilization of native mediterranean fodder trees by dairy goats. Proc XVIth Intern. Grassld. Cong. 4-11 oct. 1989 (Nice), pp. 941-942.

Meuret M., 1993. Piloter l'ingestion au pâturage. *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 27 : 161-198.

Napoleone M., Gillet T., 1990. Profil de production du troupeau et système d'élevage caprin de la région Provence - Côte d'Azur. *INRA Prod. Anim.*, 3 (5) : 347-354.

Vergniaud P., 1985. La classification synthétique multicritère appliquée au choix variétal. *P.H.M. Revue horticole*, 255 : 17-21.

Weber L., Jullian P., 1989. Voies de développement pour les exploitations caprines en zone sèche du Var. *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 14, 47 pages.